



BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2021



Sommaire

La mairie de Verfeil vous accueille :

3, rue Vauraise - 31590 VERFEIL

Tel : 05 62 22 02 42

Mel : contact@mairie-verfeil31.fr

www.mairie-verfeil31@gmail.com

Facebook : Mairie de Verfeil

Instagram : [mairie_de_verfeil](#)

Lundi > 8h - 12h et 13h30 - 18h

Mardi > 8h - 12h

Mercredi > 8h - 12h et 13h30 - 17h30

Jeudi > 8h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi > 8h - 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

ÉDITO 03

DOSSIER SPÉCIAL 04

• **BUDGET 2021**

ACTUALITÉ MUNICIPALE 08

LA VIE DES COMMISSIONS 09

UNE MAIRIE, DES AGENTS... 20

CONCOURS PHOTOS 20

ÇA SE PASSE À VERFEIL 21

IL ÉTAIT UNE FOIS VERFEIL 22

TRIBUNE LIBRE 23

NUMÉROS UTILES

Appel d'urgence > 112

Pompiers > 18

Samu > 15

Police > 17

Centre antipoison > 05 61 49 33 33

Centre de nuit > 05 61 62 38 05

SOS médecins > 05 61 33 00 00

EDF dépannage > 08 10 13 13 33

Déchetterie > 05 61 09 32 63

Ce magazine a été conçu et édité par la mairie de Verfeil.

Il est imprimé sur un papier certifié PEFC par la société Jet d'Encre à Lavour.

Crédits photos : Mairie de Verfeil, Jean-Claude RECOULES, contributeurs Freepik.

Édito

Verfeilloises, Verfeillois,



J'espère réellement que cet éditorial sera le dernier évoquant la COVID-19 et ses conséquences aussi bien physiques, financières que psychologiques. Au niveau des services municipaux, nous avons tout fait pour maintenir un service public de qualité avec un accueil physique à la mairie presque tous les jours. Les gymnases et autres équipements sportifs ont été ouverts en fonction des nombreuses et variables directives de la Préfecture ainsi que la plupart des classes au primaire.

Comme vous le verrez dans ce bulletin, la vie démocratique a pu s'exercer normalement en respectant les mesures barrières et nous avons pu voter le compte administratif 2020 et surtout le budget 2021 avec l'impact COVID-19.

Un budget ambitieux dans la continuité mais prudent pour tenir compte des événements sanitaires et des répercussions sur les dotations, impôts et autres subventions.

4 orientations :

- Mise en valeur du patrimoine - Le fossé du château, l'église Saint-Blaise, la toiture de l'école maternelle et la voirie
- Environnement - Rénovation énergétique : chaudières logements, menuiseries, équipements restauration scolaire en vue d'une reconversion en BIO
- Maintien des services publics de qualité - Achat de foncier (école et SDIS), dématérialisation des documents administratifs
- Une politique sportive ambitieuse - Rénovation gymnases, tennis, piscine

Nous conservons le même montant des subventions aux associations et ceci sans augmenter les taux d'imposition municipaux comme depuis 5 ans.

Je « comprends » que certains collégiens et lycéens soient un peu perturbés par cette situation avec un enseignement en alternance et une privation de leurs libertés mais je leur demande de respecter les équipements municipaux, leurs équipements.

Dès la fin de ce tragique épisode, nous serons prêts, en coordination avec les très nombreuses associations, pour rebondir et retrouver les différentes festivités associatives ou municipales que vous appréciez tant depuis plusieurs années. Au niveau du service de l'animation municipale nous sommes dans les « starting block » avec les Estivales et l'ouverture de la piscine rénovée.

Certains commerçants et artisans ont pu travailler normalement et ont entretenu le lien avec les habitants, ainsi que le marché qui est resté ouvert.

Je pense surtout à ceux qui n'ont pas pu exercer leurs activités depuis plusieurs mois et espèrent le bout du tunnel proche, très proche.

Je tiens à remercier (presque) l'ensemble des Verfeillois, pour leur civisme, le respect des gestes barrières et le port du masque obligatoire dans le village.

J'ai aussi une pensée pour les Verfeillois qui ont subi à différents « stades », plus ou moins graves, les souffrances de l'épidémie, car malheureusement ce n'est pas toujours ailleurs.

« A très bientôt dans un monde redevenu normal »

Patrick PLICQUE
Maire de Verfeil

Dossier spécial

Les grandes étapes du cycle budgétaire annuel de la collectivité :

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Il a lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et permet d'instaurer, au sein du Conseil municipal, un débat sur les grandes orientations budgétaires de l'année à venir, il permet d'établir les lignes directrices et les priorités du budget. Pour la commune de Verfeil, le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du Conseil municipal du mardi 16 mars 2021.

LE BUDGET MUNICIPAL

Il s'agit d'un outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Le budget primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année budgétaire, le Conseil municipal s'est réuni le mardi 13 avril 2021 pour approuver l'adoption du budget primitif 2021.

LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives ont pour but de réajuster en dépenses et en recettes les montants prévus initialement au budget primitif. Elles peuvent être votées tout au long de l'exercice.

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Il arrive que toutes les dépenses ou recettes inscrites au budget ne soient pas réalisées (autres priorités, report, modification ou abandon du projet, etc...). C'est pourquoi l'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le compte administratif. Il reprend les réalisations effectives. Le compte administratif est la concrétisation des réalisations prévues et retrace ce qui a été réalisé. C'est sur la base de ce document que l'on peut analyser l'état exact des finances de la commune. Il sera voté à la fin de l'exercice budgétaire. Lors du conseil municipal du 16 mars 2021 l'assemblée délibérante s'est prononcée pour l'approbation du compte administratif 2020 présentant un excédent cumulé de fonctionnement de 909 578,20€ et un excédent d'investissement de 424 330,97€.

Toutes les étapes budgétaires sont votées par le conseil municipal.



« Un souhait de maintenir la qualité des services à la population ! »

49%
Charges de
personnel

31%
Charges à
caractère
général

UN BUDGET GLOBAL DE DÉPENSES DE 5 982 684,82€

3 734 332,34€
en fonctionnement

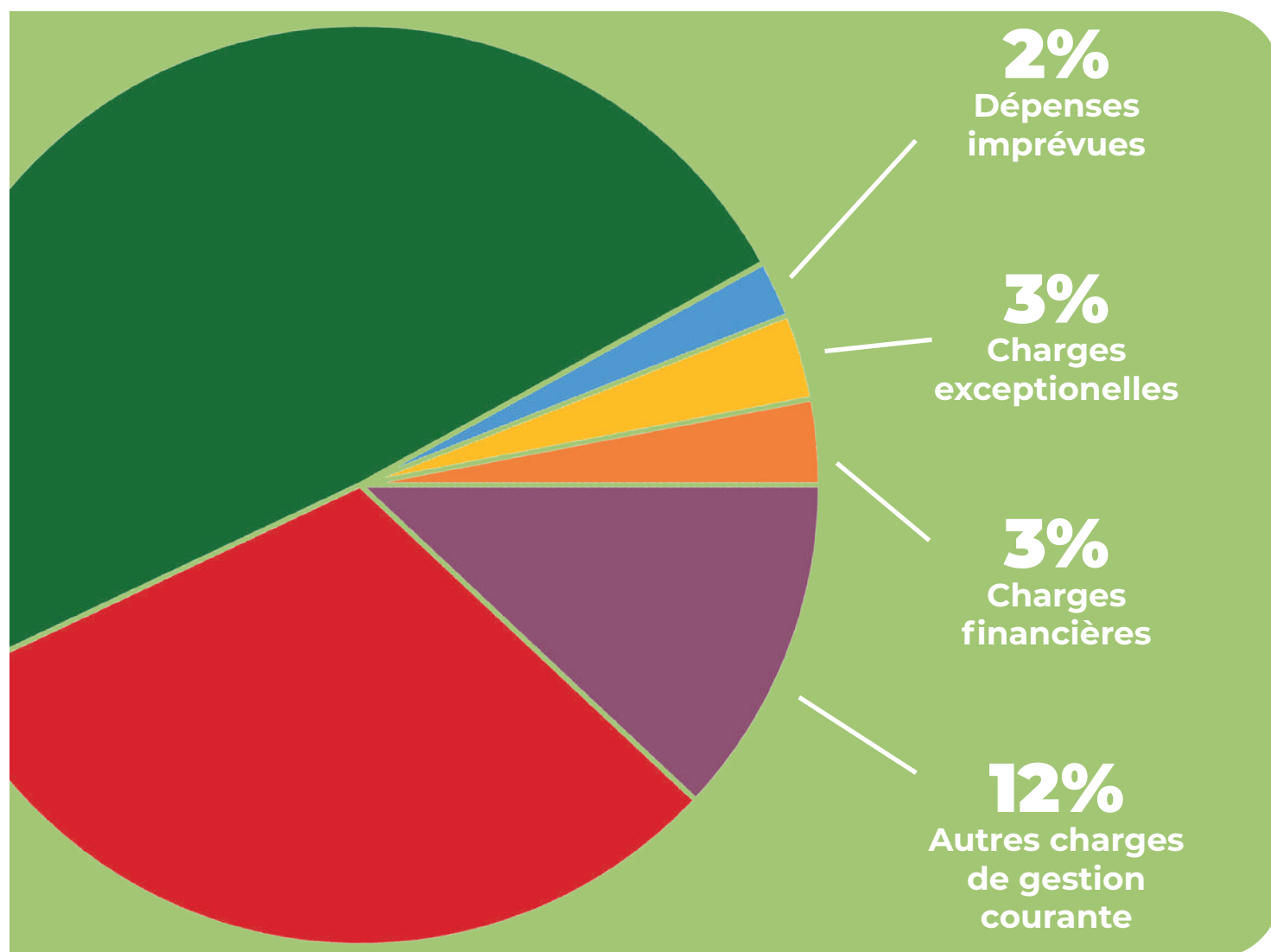
2 248 352,48€
en investissement

BUDGET 2021

**PAS D'AUGMENTATION
DES TAUX MUNICIPAUX
DES IMPÔTS LOCAUX**

Le 13 avril, le conseil municipal de Verfeil a voté son budget 2021. Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, et la recherche de subventions, ce budget primitif permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans toucher aux taux d'impositions, conformément à l'engagement des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 734 332,34€ et la répartition s'opère de la façon suivante :



Des investissements selon les quatre orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire

1 613 043,40 €

64 %

ORIENTATION 1

La mise en valeur du patrimoine bâti

- Fossé du château
- Tranche ferme de l'église Saint-Blaise
- Toiture de l'école maternelle
- Voirie
- Sécurisation des bâtiments
- Modification du PLU

ORIENTATION 2

La protection de l'environnement

- Rénovation énergétique
- Équipement de la restauration scolaire en vue de la reconversion en BIO
- Dématérialisation

602 795 €

24 %

ORIENTATION 3

Le maintien d'un service public de qualité

- Achat de foncier
- Étude groupe scolaire
- Achats de matériels
 - ◊ Centre Technique Municipal
 - ◊ Service Espaces Verts
 - ◊ Mairie (télétravail)
- Étude pour la rénovation du bâtiment de la mairie
- Numérotation des rues

ORIENTATION 4

Une politique sportive ambitieuse

- Gymnases F. Daydé et J.L. Lahore
- Équipements des stades
- Terrains de tennis
- Rénovation de la piscine
- Sanitaires au boulodrome
- Étude pour la création de vestiaires rugby

100 400 €

4 %



Les subventions

La Municipalité a convenu de maintenir l'enveloppe globale d'attribution des subventions aux associations pour l'année 2021. En effet, du fait du contexte sanitaire, la majorité des associations n'ont pas eu l'opportunité d'organiser leurs événements annuels sources de bénéfices tels que les lotos ou les tournois. Nous pourrions croire qu'elles n'ont pas eu de dépenses, mais malheureusement nombreuses ont dû assurer les dépenses incontournables telles que les assurances ou les licences. De ce fait, nous avons souhaité continuer notre politique de soutien aux associations sportives et assimilées.

Nous leur souhaitons de retrouver rapidement leur rythme de croisière et de préparer sereinement la saison prochaine. Bon courage à tous !

Le point sur les taxes...

Suite à la réforme fiscale en cours, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est effective pour près de 80% de la population, cette taxe disparaîtra totalement en 2023. A partir de cette année les communes ne percevront plus la taxe d'habitation celle-ci sera remplacée par la part du Conseil départemental de la taxe sur le foncier bâti.

Le taux 2021 de la taxe foncière est donc ainsi calculé :

Taux communal 2020 + Taux départemental 2020 = Taux communal 2021

Concrètement comment cela va se traduire sur votre avis d'imposition de la taxe foncière ?

Sur l'avis d'imposition de taxes foncières que vous avez reçu en 2020 apparaissaient quatre taxes :

Commune de Verfeil	22.37
Intercommunalité (C3G)	4.99
Conseil départemental de la Haute-Garonne	21.90
Taxe GEMAPI	0.115

Sur l'avis d'imposition de taxes foncières que vous recevrez en 2021 apparaitront trois taxes :

Commune de Verfeil	44.27 (22.37 + 21.90)
Intercommunalité (C3G)	4.99
Taxe GEMAPI	0.115

Si une variation du montant est observée, elle ne sera pas due à une augmentation de la taxe mais d'une réévaluation de la base locative sur laquelle la collectivité n'a aucun pouvoir de décision.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Comme celui de l'année précédente, le budget 2021 répond à une ambition affirmée de maintenir la qualité du service public communal, d'améliorer le cadre de vie et de poursuivre un programme d'investissements adapté sans nouveaux emprunts et sans augmentation des taux communaux des taxes locales. Cela passe par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement ainsi qu'une recherche de subventions systématique et dynamique.

Actualité municipale

ADIOU MARC,ADIOU NOTRE AMI CRAYON



Comme la plupart des joueurs de rugby de l'USV à tous les niveaux, Marc notre regretté compagnon était surtout connu sous son inimitable pseudonyme de «Crayon».

Y avait-il un lien avec ses jambes arquées devenues une arme redoutable pour le talonneur qu'il fut ? On peut se poser la question...

Depuis tout jeune comme joueur jusqu'à ses derniers instants où il continuait à supporter activement «los cambos de mil» : au bord de la talanquère pour soutenir petits et grands, jeunes et vieux...

C'est l'école de la vie qui l'a propulsé vers les autres, un altruisme naturel, inné, son don de soi qui l'a animé pour intégrer les pompiers et le comité des fêtes qu'il a repris, relancé et redynamisé avec l'efficacité que l'on sait.

Longue est la liste des domaines dans lesquels il s'est investi : le foyer

laïque, l'encadrement des jeunes du rugby, le Téléthon, ou encore la Mairie où il venait d'être réélu pour son deuxième mandat et où il était très mobilisé, sa dernière œuvre, comble d'ironie, était la création et la finalisation du columbarium.

Il était un personnage très attachant, rabelaisien, bon vivant, hédoniste, jovial, gourmand comme pas possible, généreux, altruiste mais «cap de mul» parfois car il avait aussi ses humeurs que l'on voyait venir de loin mais que jamais il n'aurait pu taire. Comment ne pas évoquer tous ces grands moments passés dans le QG secret de Pépino avec Georges, Roger, Henri et les autres à refaire le monde et à peaufiner la stratégie de manilleurs de Verfeil.

Chasseur, pêcheur, champignonneur, amoureux de la nature et de la montagne, c'est d'ailleurs là-haut qu'il avait décidé de finir cette vilaine année... Dans cette maison qu'il rêvait d'acquérir depuis bien longtemps et où il s'est éteint le 29 décembre.

Marc est allé retrouver son épouse Monique partie il y a déjà quatre ans, sa moitié avec qui il avait découvert les croisières et auxquelles il ne manquait jamais l'occasion de participer.

Il laisse désormais sa famille orpheline, mais aussi ses proches, l'USV Verfeil Rugby, le comité des fêtes, les pompiers, les anciens, sa mairie. Tout son village est sous le choc et en deuil.

Ton fils, ta belle fille, tes petits enfants, ta sœur, ton frère, ta belle-mère, tes neveux et nièces sont là et nous les entourons de notre compassion. Un article dans le journal local, ne pourra jamais synthétiser une vie aussi remplie, aussi diverse, aussi généreuse, aussi vouée aux autres...



JEAN-CHRISTOPHE MALTHÉ, Nouveau Conseiller municipal

Suite au décès de Marc DEYMES et conformément à l'article L270 du code électoral, Jean-Christophe MALTHÉ, suivant sur la liste « Verfeil Dynamique et Responsable », a été installé lors du Conseil municipal du mardi 16 mars 2021.

SERGE MAZAS Élu 7^{ème} Adjoint au Maire

Par délibération n° 21-2020 du 26 mai 2020, le Conseil municipal a décidé de créer sept postes d'Adjoints. Suite au décès de Marc DEYMES, 7^{ème} Adjoint au Maire, le Conseil municipal a procédé à l'élection, parmi les Conseillers municipaux, d'un nouvel Adjoint. A la majorité, Serge MAZAS est élu et est immédiatement installé. Monsieur MAZAS a remercié l'assemblée pour ce vote et a tenu à préciser que c'était avec plaisir qu'il acceptait cette nouvelle fonction mais «sans joie ni gaieté, juste un petit clin d'œil à un copain».



La vie des commissions

URBANISME ET GRANDS TRAVAUX

Jean-Pierre CULOS, Michel ORRIT, Serge MAZAS, Sophie PRADELLES,
Anthony TAHRI, Nathalie POINDRELLE, Jean-Christophe LAPASSE



Zoom sur les grands projets

Le fossé du château

Les travaux de rénovation du fossé du château sont en cours depuis le mois de février après une période de préparation d'un mois qui a permis de valider le choix des finitions, de l'éclairage, les plans d'exécution, l'étude de sol...

Le terrassement, la pose des drains et le sablage des briques sont aujourd'hui réalisés. Vont s'enchaîner la pose des éléments bétons préfabriqués, la création du canalet et de la cuve de stockage d'eau, la pose de la serrurerie (garde-corps en acier corten) et de l'éclairage, la mise en place des jeux et enfin la création des espaces verts.

Pour rappel, le marché de travaux s'élève à 400 000 €HT et le reste à charge pour la commune sera d'environ 90 000 €, déduction faite des subventions obtenues.

Le chantier devrait être terminé
courant septembre 2021.



La restauration de l'église Saint-Blaise

La réalisation de la première phase de travaux de rénovation de l'église (tranche ferme) qui concerne l'extérieur (restauration du chevet) va pouvoir débuter début juin 2021.

ATTRIBUTION DES LOTS

Lot n°1 (maçonnerie/gros œuvre)
Entreprise CHEVRIN GELI

Lot n°2 (charpente/zinguerie)
Entreprise GALAY

Lot n°3 (vitraux)
Entreprise DUPUY

Lot n°4 (sécurisation peinture chœur)
Entreprise MALBREL

Le montant de la tranche ferme s'élève à 190 000 €HT et un reste à charge pour la commune de 30 000 €HT grâce à l'obtention de subventions de l'État, du Département, de la Région et au mécénat de l'association de sauvegarde de l'art français, fruit du travail acharné de nos responsables techniques et administratifs.

Les travaux de la tranche ferme auront une durée de 6 mois : sécurisation de la fresque du chœur, changement de la couverture et des solins côté nord, démolition des glacis, relancis de briques, rejointement à la chaux, reprise de huit vitraux...

A compter d'avril 2022, et après obtention des subventions, les tranches optionnelles 1 et 2 pourront être notifiées aux entreprises et débuter pour une durée estimée à 7 mois.

Ces tranches, déjà attribuées lors de la consultation des entreprises de la première phase de travaux (lots 1 à 3), ont pour but de finaliser la restauration extérieure de l'église avec la façade sud et le clocher. Le montant des tranches optionnelles s'élève à 160 000 €HT.

Enfin la phase de restauration intérieure de l'église pourrait s'envisager à compter de 2023, après le dépôt du permis de construire en février 2022 ainsi que la finalisation et le dépôt du dossier de subvention en juin 2022.
Un planning serré, précis et conforme à nos engagements, un plan de financement adapté au budget communal et validé par la majorité municipale.

La vie des commissions

PATRIMOINE, VOIRIE ET RESEAU

Serge MAZAS, Jean-Pierre CULOS, Anthony CERCLIER,
Sophie PRADELLES, Anthony TAHRI, Clément SCHIFANO, Olivier RACAUD



Travaux de voirie

Une campagne d'élagage a été effectuée sur plusieurs chemins communaux ainsi que des curages de fossés sur certains points bien définis. Les nids de poules ont été rebouchés sur les routes communales.

Des trottoirs et voies douces vont être mis en place sur le chemin de Piquetalen.

Un travail est en train de s'effectuer, en collaboration avec la C3G, pour la mise en place d'un programme de réfection de certaines voiries.

Stop aux pigeons !



Face au constat de la prolifération des pigeons sur le centre ville de la commune et aux dégâts que cela engendre, deux pièges ont été installés dans le clocher de l'église Saint-Blaise par la société Callisto System le 7 avril 2021.

Il serait souhaitable que chaque propriétaire d'habitation où les pigeons viennent nicher dans les murs fasse le nécessaire pour stopper et réguler cette surpopulation (mise en place de piques, colmatage des trous, etc...).

La vie des commissions

ACTION SOCIALE, SOLIDARITE, FAMILLE

Catherine DEBONS, Michel ORRIT, Marie-José SCHIFANO,
Emma UMUTESI, André CIERCOLES, Céline PAVAILLER, Isabelle CERE



Registre des personnes vulnérables

Il s'agit d'un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels : canicules, grands froids, inondations...

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. C'est pourquoi, le CCAS de Verfeil est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Ce registre est nominatif et confidentiel.

En cas de canicule notamment, le registre a pour objectif de permettre au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en contactant le CCAS au 05.62.22.02.45 ou par mail à l'adresse suivante : ccas@mairie-verfeil31.fr

Lancement d'une analyse des besoins sociaux

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) répond à une obligation réglementaire pour tous les Centres Communaux d'Action Sociale de France, c'est un outil essentiel de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision

Le CCAS de Verfeil et la commission Action Sociale, Solidarité, et Famille lancent leur propre ABS pour :

- améliorer notre connaissance du public et du territoire
- fonder l'action sociale sur une réflexion sérieuse, permettant d'optimiser l'adéquation entre l'offre de service et les besoins
- mettre à disposition des décideurs locaux des outils d'aide à la décision



La vie des commissions



CITOYENNETE ET JEUNESSE

Céline ROMERO, Michèle PLANA, Emma UMUTESI, André CIERCOLES,
Cynthia CLERGEAU, Fernand ESTEVES, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE

Après les dernières élections le Conseil municipal a choisi de créer officiellement cette commission.

Cette commission a de quoi faire : poursuivre certains travaux qui avaient été débutés lors du dernier mandat, et entamer un travail sur des nouveaux sujets de taille !

Depuis le début du mandat, nous travaillons pratiquement exclusivement sur la création d'un Conseil municipal des jeunes. Le projet est bien avancé, il sera présenté au Conseil municipal dans un très bref délais et, par la suite, aux divers chefs d'établissements verfeillois.



Un Conseil municipal des jeunes c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance municipale destinée aux jeunes, créé par des délibérations adoptées lors des conseils municipaux. Il a un rôle consultatif (ses délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du Conseil municipal élu ou du Maire). Après des ébauches dans les années 1960 et 70, le premier a été créé en France dans le Bas-Rhin en 1979. D'autres conseils ont vu le jour dans les années 1980, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000. il en existerait actuellement 2000 sur l'ensemble du territoire national.

La vie des commissions



COMMUNICATION

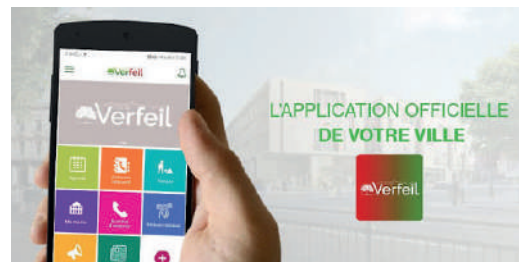
Aurélie SECULA, Céline ROMERO, Michel ORRIT, Catherine DEBONS,
Clément SCHIFANO, Fernand ESTEVES, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE

Verfeil se dote de son application mobile !

Verfeil 2.0, ville connectée avec le lancement de sa nouvelle application citoyenne. Développée par la société Lumiplan, ce nouvel outil de communication va permettre de simplifier et de favoriser les interactions entre les administrés et la ville de Verfeil. Pour cela, il suffit de télécharger gratuitement l'application «Verfeil» sur son smartphone via les outils Apple Store ou Play Store.

Les informations de ma ville à portée de main

- les informations en temps réels
- l'agenda des manifestations locales
- les travaux en cours
- les offres d'emploi du territoire
- les menus de la restauration scolaire



Elle permettra également de lire en ligne les bulletins municipaux et d'avoir un accès direct aux différents réseaux sociaux de la collectivité.

Cette application se veut également citoyenne. Dès à présent, elle permet aux Verfeillois de donner leurs avis sur différents sujets municipaux grâce à des sondages, mais aussi de faire remonter des signalements. Un annuaire interactif sera développé au fil des prochaines mises à jour.



La vie des commissions

EDUCATION, ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

Michel ORRIT, Catherine DEBONS, Michèle PLANA, Anthony CERCLIER
Corinne POLATO, Cynthia CLERGEAU, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE



Dans le cadre sanitaire actuel, il est difficile de pouvoir se projeter mais la Mairie de Verfeil a décidé de rester positive et de ne pas se laisser déstabiliser par cette pandémie.

Les perspectives annoncées dans notre programme et que vous trouverez précisées plus loin sont donc soit finalisées, soit en cours de réalisation.

Avant de détailler toutes ces avancées, il me paraît nécessaire et indispensable de souligner la réactivité, l'efficacité, l'anticipation, l'initiative et la patience de l'ensemble des membres de la Communauté Éducative quels qu'ils soient : agents municipaux (d'entretien, techniques, administratifs, ATSEM), enseignants, personnels d'animation, élus municipaux. Qu'ils en soient tous remerciés.

A ce titre, il convient de noter que depuis la rentrée scolaire de septembre, une seule classe maternelle a été fermée 7 jours durant sur un volume global de 18 classes sur le groupe scolaire primaire (6 maternelles + 12 élémentaires). Les classes ont repris leurs activités depuis le 26 avril dans des conditions qui ont été définies par les décideurs.

Restauration scolaire : les nouveautés !

Mise en place d'un Portail Famille

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, la Municipalité a mis en place un Portail Famille permettant aux parents de gérer les inscriptions de leurs enfants à la restauration scolaire, de consulter les actualités et les menus.

Un courrier d'information a été adressé aux parents des élèves des écoles publiques avec des codes leur permettant de se connecter à leur espace personnel sur le site : Les Parents – Services.

Le service des Affaires Scolaires reste disponible pour plus de renseignements ou pour tout problème de connexion.

Règlement des factures



A la réception de l'avis des sommes à payer (ASAP), les parents peuvent désormais effectuer le règlement de la facture de restauration scolaire en ligne, sans se déplacer, sans envoyer de chèque, grâce à l'offre de paiement en ligne Pay'Fip via le site de la mairie.

Pay'Fip est un service de paiement en ligne sécurisé, simple et gratuit, développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Il permet de régler l'avis des sommes à payer par carte bancaire ou prélèvement automatique.

Mais aussi du changement dans la confection des repas

A travers l'affiche ci-après, vous trouverez les objectifs que nous souhaitons atteindre pour 2022.

Rappel :

La procédure d'inscription scolaire municipale est close depuis le 30 avril pour la rentrée 2021 aux écoles maternelle et élémentaire. Pour les retardataires, le dossier d'inscription est toujours téléchargeable sur le site de la mairie de Verfeil.

DU CHANGEMENT À LA RESTAURATION SCOLAIRE

«Enjeu majeur pour améliorer la santé de nos enfants et préserver notre planète, la qualité de notre alimentation a pris encore plus d'importance avec la crise sanitaire»

Pour ce faire, une loi ambitieuse à long terme a été mise en place par les services de l'Etat.

Qu'est-ce-que la loi Egalim ?

C'est une loi du 30 octobre 2018 qui impose à court ou moyen terme aux restaurations scolaires de proposer un repas végétarien par semaine, mais aussi, l'introduction de produits de qualité et interdit les contenants plastiques. Une loi pour renforcer la qualité sanitaire environnementale et nutritionnelle des produits.

NOS OBJECTIFS POUR 2022 :

Lutte
anti-gaspillage

Des produits de
qualité, sains,
qui ont du goût

Des produits issus de
l'agriculture biologique ou
des produits dit «de qualité»
provenant de circuits courts

Préservation de
nos écosystèmes
et de la santé de
nos enfants

Lutte
anti-pollution :
interdiction du
plastique



Impact sur
l'économie locale à
travers notre acte
d'achat

Extension du
fait maison

Moins de viande
dans nos assiettes

Travail des produits
bruts, locaux, de saison



Les ESTIVALES de Verfeil

8 Juillet et
5 août à 19h00

MARCHÉ
GOURMAND
(sur l'Esplanade)

22 juillet et
26 août à 18h30

CLUEDO
GÉANT *

15 juillet et 19 août à 21h00

VISITE CONTÉE *

*Cabochon le bouffon
et Dame Renaissance*

29 juillet et 12 août
à 19h00

VISITE
THÉÂTRALISÉE *

*Verfeil, un
village modèle*

6€ par adulte

* SUR RÉSERVATION
05.34.27.75.23
06.76.62.21.78

3€ par enfant

La vie des commissions

ANIMATION, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE ET LIEN TOURISTIQUE

Céline ROMERO, Marie-José SCHIFANO, Michèle PLANA,
Fernand ESTEVES, Clément SCHIFANO, Olivier RACAUD, Hervé DUTKO



Malgré la crise sanitaire qui donne un grand coup de frein (pour ne pas dire un arrêt brutal) aux activités culturelles et artistiques, la commission municipale continue de travailler .
Nous avons fait le choix optimiste de préparer la saison en programmant de nombreuses animations qui devraient se tenir ce printemps, cet été et cet automne. Nous faisons « comme si », au risque d'annuler certes, mais avec l'espoir qu'au moins une partie de ces animations puissent se faire pour le plaisir de chacun !

Exposition «Urgence Planète»

A noter dans vos agendas...

Cette exposition travaillée de concert avec la commission environnement, des particuliers, des associations locales ou encore des agriculteurs locaux devait avoir lieu du 3 avril au 30 mai, mais a malheureusement dû être annulée à la suite des déclarations du Président de la République.
On vous donne rendez-vous l'an prochain puisque l'exposition est reportée au printemps 2022 !

Retour sur les animations réalisées...

Jeu de piste virtuel

Dans le cadre de «la semaine pour apprivoiser les écrans», organisée sur le territoire intercommunal par LEC Grand Sud du 22 au 28 mars, vous avez pu participer à un jeu de piste virtuel mis en place par le service Culture et Animation Locale de la mairie dans les rues de Verfeil.

Cette aventure vous a permis de replonger au 19^{ème} siècle pour aider l'ancien Maire, Jean-Baptiste ESPA, à résoudre un mystère.

Près de 50 familles ont participé à l'aventure, mais si vous n'avez pas eu le temps de le faire, nous avons une bonne nouvelle : le jeu sera de nouveau installé en juillet et août !

Chasse aux oeufs de Pâques

Le comité des fêtes n'ayant pu mettre en place la traditionnelle chasse aux oeufs le lundi de Pâques, la mairie a décidé d'organiser une chasse sous forme d'énigmes pour permettre de respecter les gestes barrières.

Cette nouvelle animation a eu beaucoup de succès, elle sera donc reconduite l'an prochain.

Tourisme

Pour finir, Céline ROMERO, Adjointe déléguée à la commission, a été élue au sein du Conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal pour le mandat 2020-2026. Elle fera le lien entre Verfeil et le tourisme sur le territoire afin de valoriser au mieux son patrimoine pour qu'il en devienne un des attraits touristiques majeurs.

Les prochains rendez-vous

Samedi 22 mai

Hommage aux Petites Filles Modèles
(balade animée sur le Sentier du Souvenir)

Samedi 29 juin

Fête de la musique

Juillet et août (tous les jeudis soirs)
Les ESTIVALES de Verfeil

Les visites guidées du mercredi

De juin à fin août, des visites guidées sont organisées pour découvrir Verfeil tous les mercredis. Quatre thématiques sont mises en place :

- La cité cathare
- Le nom des rues
- Le Sentier du Souvenir
- La visite famille (rallye urbain)

Retrouvez le programme et les informations sur la quatrième de couverture du bulletin et sur notre site internet dans la rubrique culture et animation.

La vie des commissions

AGRICULTURE

Serge MAZAS, Aurélie SECULA, Anthony CERCLIER, Sophie PRADELLES,
Anthony TAHRI, Fernand ESTEVES, Jean-Christophe LAPASSE



Rencontre



Lundi 22 mars ont eu lieu deux réunions à Verfeil entre les gendarmes de la compagnie Toulouse Saint-Michel et les agriculteurs du secteur. Ces rencontres ont permis aux représentants de la chambre de l'agriculture de la Haute-Garonne d'exposer la convention de partenariat renforçant la sécurisation des exploitations agricoles par la Gendarmerie. Les moyens d'alertes directs et efficaces ont été diffusés, des conseils de sécurité ont été délivrés par les référents sûreté de la Gendarmerie de la Haute-Garonne et les menaces et agressions auxquelles sont confrontés les agriculteurs ont été évoquées. Les participants ont pu rencontrer le gendarme référent pour leur commune ainsi que les commandants des brigades de Gendarmerie de leur secteur.

Les fossés mères : demande d'aides

Le Conseil Municipal a voté une aide pour l'entretien des fossés mères. Cette aide correspondant à 30% du montant HT des travaux (avec un maximum de 300€ par an) permettra de participer avec le propriétaire ou le fermier à l'entretien de ces ouvrages et éviter ainsi les désagréments lors de forts épisodes pluvieux. La délibération en cours de validation auprès des services de la préfecture sera exécutoire à partir du mois de juin 2021.

*Si vous êtes concernés par
cette aide, contactez la
mairie pour avoir
plus d'informations.*

La vie des commissions

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Aurélie SECULA, Jean-Pierre CULOS, André CIERCOLES, Corinne POLATO,
Céline PAVAILLER, Jean-Christophe LAPASSE, Hervé DUTKO



L'environnement et l'écologie au coeur des préoccupations

Afin de construire une ville durable et agréable à vivre, la Municipalité s'engage dans la transition écologique notamment :

- Dans la rénovation énergétique des appartements communaux avec le changement, très prochainement, de cinq chaudières à fioul par des pompes à chaleur air-eau
- Dans l'isolation des combles des bâtiments publics
- Dans la reconversion de la restauration scolaire en bio et local avec l'achat du matériel nécessaire et la formation des agents
- Dans la dématérialisation de certaines procédures du quotidien mais aussi avec la création d'un portail famille et du paiement en ligne de la restauration scolaire.
- Dans la poursuite du « zéro phyto » pour l'entretien de tous les espaces publics
- Dans la rénovation de l'éclairage public systématique par des LED
- Dans la mise en place de petites actions comme par exemple la récolte du marc de café dans les structures municipales afin de s'en servir comme activateur de compost...

Enfin, un représentant de la commission est impliqué dans chaque nouveau projet.

La vie des commissions

SPORT

François GARRIGUES, Jean-Christophe MALTRE, Anthony CERCLIER,
Serge MAZAS, Cynthia CLERGEAU, Fernand ESTEVES, Olivier RACAUD



Situation période COVID-19

Bien entendu, il n'est pas nécessaire de rappeler les restrictions établies face à la COVID-19 par les services de santé de l'État. Tous les secteurs économiques, sociaux, familiaux sont touchés, et les activités Sportives ne passent pas au travers malgré quelques aménagements minimum pour assurer le bien-être et la santé de chacun !

Nous sommes conscients que le sport est une échappatoire et la commune avec ses services municipaux s'attache à subvenir à ces besoins d'activités sportives, en assurant les désinfections des installations sportives en fonction de l'utilisation scolaire, avec la mise à disposition des terrains extérieurs pour les associations. Aussi, les encadrants et les bénévoles des associations sont à féliciter pour le respect des recommandations sanitaires de leurs fédérations sportives !

Il est à espérer désormais que le bout du tunnel n'est plus loin et que cette étape COVID-19 soit derrière afin de se focaliser sur la saison prochaine.

Le Skate-Park



Cela fait une dizaine d'années que les installations du Skate-Park sont mises à disposition à proximité du City Park. Très souvent utilisées, nous constatons que ces installations ne répondent plus au niveau de sécurité requis pour cause de dégradations volontaires (casses, vandalisme et tags).

C'est avec regret que nous devons les démonter, mais rassurez-vous, nous lançons une étude pour une nouvelle réalisation plus robuste. Nous ne manquerons pas d'associer le futur Conseil municipal des jeunes à cette réflexion.

La piscine municipale

Dans le cadre du projet de rénovation et d'embellissement des bâtiments de la piscine, la 2^{ème} phase a débuté par les travaux suivants réalisés par les agents municipaux :

- les peintures de la casquette de la façade avant du bâtiment, des lucarnes et de l'escalier d'entrée de la piscine
- l'arrosage automatique des pelouses
- la pose de panneaux rigides pour la clôture

Suivi des travaux ci-après :

- la pose du bardage bois sur la façade avant qui débutera dans le courant du mois de mai
- l'insonorisation du local des pompes à la suite de l'étude acoustique (attente devis avec réalisation prévue avant le démarrage de la saison)



Dates et horaires prévisionnels d'ouverture :

26 et 27 juin de 13h30 à 19h30

3 et 4 juillet de 13h30 à 19h30

5 et 6 juillet de 16h à 19h30

Du 7 juillet au 29 août inclus de 13h30 à 19h30



Ça se passe à Verfeil

Maison Départementale de Proximité Des services publics plus proches des usagers

Le mercredi 17 mars, Georges MERIC, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagné de Didier CUJIVES, Conseiller départemental de notre canton et de Patrick PLICQUE, Maire de Verfeil ont inauguré la Maison Départementale de Proximité de Verfeil.

Il s'agit d'un véritable lieu d'information et d'accompagnement, où vous trouverez :

- un relais des services départementaux
- une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...)
- une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne

Située au N°3 sur la place François Mitterrand, Élisabeth, Aurélie et Pauline vous accueillent du mercredi après-midi au vendredi sans rendez-vous et vous pouvez les joindre au 05.34.57.34.80.



Bienvenue aux nouvelles associations !

Des Pattes et des Cœurs

Cette association a pour objet de faciliter la médiation animale et le bien-être de l'humain et de l'animal.

Bande Originale

Nouvelle association verfeilloise qui a pour but de promouvoir et d'aider au développement des artistes à travers des concerts, des représentations ou encore des stages.

Tri'potes 31

Association de sports d'endurance en compétition, principalement des triathlons et des RAID multisports.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou le guide pratique.

Permanences des impôts



Vous avez des questions relatives à vos impôts ?

Depuis le 17 septembre 2020, un correspondant de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Occitanie tient une permanence dans les locaux de la mairie tous les jeudis de 14h00 à 17h00 afin de répondre à vos questions et de vous aider dans vos démarches dans le respect de la confidentialité.

Prise de rendez-vous :

Isabelle GILLET - 06.35.34.79.13 / 05.62.57.28.49
Isabelle LAUR - 06.35.34.32.23 / 05.62.57.28.56

Les élections 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Après avoir reçu l'avis du Conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation des élections et consulté les Maires, le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin en juin mais en le repoussant d'une semaine, c'est-à-dire les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Lors de ces élections chaque électeur devra se présenter, avec une pièce d'identité, à son bureau de vote pour participer aux deux scrutins. En raison de la crise sanitaire il faudra respecter le protocole mis en place pour la sécurité de tous. Nous pouvons d'ores et déjà vous préconiser de venir voter avec votre propre stylo.



*Pensez à vous inscrire sur les listes électorales
avant le 14 mai 2021 afin de pouvoir voter.*

*Pour cela, il suffit de vous rendre à l'accueil de la mairie
muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

Pensez à l'opération «tranquilité vacances»

Si vous vous absentez pendant les vacances d'été, l'opération «tranquilité vacances» mise en place par la Commune vous permet de partir l'esprit plus serein !

En effet, sur simple demande, les services de la Police Municipale peuvent surveiller votre domicile au cours de leur patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, il suffit de contacter la Police Municipale qui vous fera parvenir un formulaire à compléter.



*police@mairie-verfeil31.fr
05.62.22.02.48*



Verfeil solidaire

Opération «Féminité sans abri»

Toute l'année, Catherine, des Petites Fleurs modèles, récolte des produits d'hygiène, de soin et de beauté pour des femmes dans le besoin en partenariat avec l'association Féminité sans abris de Toulouse. Monique Frambourg, bénévole, vient toutes les semaines chercher les dons gentiment déposés dans la boutique avant qu'ils soient assemblés pour créer des trousseaux d'hygiène.



Quel type de dons peut-on faire ? Echantillon ou grand format non périmé :

Collecte de base : savons, gels douches, shampoing, crèmes visage et corps, brosse à dents, dentifrices, protections hygiéniques, mouchoir, cotons démaquillants, coton-tiges.

Les petits plus : parfum, bijoux, lingettes intimes, limes à ongles, coupe-ongles, rasoir, sérum physiologique, préservatifs, pansements, accessoire cheveux, peignes, brosses, miroir, couverture de survie...

Opération «Boîte de Noël pour les plus démunis»

Pendant tout le mois de décembre, le Salon de coiffure Origami participait à l'opération « Boîte de Noël pour les plus démunis ».

Durant toute la période, près d'une centaine de boîtes ont été déposées au salon. Confectionnées avec soin elles contenaient quelque chose de bon, quelque chose de chaud, un produit de beauté, un loisir et enfin un petit mot doux.

Bravo pour ces initiatives et merci aux donateurs !



Une mairie, des agents...

Départ à la retraite

Depuis quelques semaines maintenant Sylvie BILA et Christiane CHAMAYOU, ont fait valoir leur droit à la retraite après avoir travaillé respectivement, au sein de la collectivité, 27 et 19 ans.

Au cours de leur carrière, elles ont travaillé dans différents services après avoir débuté toutes les deux aux sein de l'équipe de production de la restauration scolaire. Sylvie a ensuite intégré l'équipe d'entretien des bâtiments municipaux et elle accompagnait les enfants de moins de 6 ans dans les bus de transport scolaire. Quant à Christiane elle a intégré l'équipe d'entretien des équipements sportifs.

La situation sanitaire n'a pas permis la traditionnelle réception organisée à l'occasion des départs en retraite, mais nous tenons au nom de tout le Conseil municipal à leur souhaiter une belle et agréable retraite.

Suite à leur départ à la retraite et afin de conserver un service public de qualité et adapté, Valérie BIRABENT et Tracy LAVENAN ont été recrutées en CDD. Nous leur souhaitons la bienvenue !



Concours photos

Nouvelle rubrique dans votre bulletin municipal



Nous savons que vous êtes nombreux à aimer la photographie alors le Conseil municipal a décidé de lancer cette nouvelle rubrique. A chaque numéro un thème vous sera donné et vous pourrez nous faire parvenir vos photos.

L'objectif final de ce concours est une exposition dans la salle du Conseil municipal et dans les différents bâtiments municipaux ouverts au public.

Ce concours est ouvert à tous les habitants, à l'exclusion des photographes professionnels et des membres du jury. Pour les participants mineurs, le bulletin de participation devra être signé par le représentant légal. Chaque participant pourra

envoyer trois photos maximum, en noir et blanc ou en couleur, au format JPEG et en haute définition. Ces photos doivent être prises sur le territoire de la commune et répondre au thème annoncé. Vous retrouverez le règlement intérieur ainsi que le bulletin de participation sur le site internet dans la rubrique « Culture et animation ».

Le premier thème est :

« Verfeil printanière et estivale à travers votre regard »

La date limite de participation est fixée au mardi 31 août 2021 à minuit. Vous devez envoyer vos photographies directement au service Communication à cette adresse : communication@mairie-verfeil31.fr

A vos clichés !



Continuons de lutter ensemble contre la COVID-19



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire sur la voie publique pour toute personne âgée de plus de 6 ans.



RASSEMBLEMENTS INTERDITS

Interdiction de réunir à plus de 6 personnes sur la voie publique. Il est impératif de respecter la distanciation sociale.



TESTS ANTIGÉNIQUES

La pharmacie réalise des tests antigéniques en drive à la salle En Solomiac les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 15h30 (prise de rendez-vous au 05.61.35.61.47).



NUMÉROS D'URGENCE

Pour des questions relatives au virus contactez le 0800.130.000. Si vous avez des symptômes, composez le 15.

COVID-19



Vaccination des 75 ans et +

La Région Occitanie met à votre disposition du
transport à la demande gratuit

► N°Vert 0 805 460 306

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS
lio





Il était une fois Verfeil...

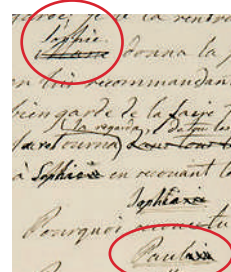
Connaissez-vous Sophie de Rostopchine ?

Mais bien sûr que vous la connaissez ! Cette femme écrivaine du XIX^{ème} siècle aux dizaines d'ouvrages ! Cette mère et grand-mère dont les enfants et, surtout, les petits-enfants étaient ses raisons de vivre... Une femme exceptionnelle dont petits et grands aujourd'hui se souviennent sous le nom de la Comtesse de Ségur.

A Verfeil, les éléments nous évoquant la vie de la Comtesse, de sa fille Nathalie de Malaret ou encore de ses petites filles Camille et Madeleine sont omniprésents. Mais peut-être pouvons-nous vous en apprendre un peu plus ? On vous donne 5 anecdotes sur Sophie de Rostopchine pour « briller en société » :

#1 Mais qui est Marie de Réan ?

Un des personnages clés de la trilogie écrite par la Comtesse ! Elle ne vous dit rien ? C'est bien normal. Son prénom a été changé pour celui de « Sophie » par l'écrivaine elle-même. En effet, on devine sous les ratures du manuscrit initial le prénom de Marie. De même, le personnage du cousin Paul était à l'origine une cousine... Pauline !



#2 Un mariage déconcertant...

C'est le cas du mariage de la Comtesse et du Comte de Ségur. Sophie de Rostopchine, jeune noble russe dont le gouverneur de père était un farouche opposant à la France et à Napoléon I^{er} (il aurait fait incendier Moscou pour que Napoléon ne prenne pas la ville lors de la Campagne de Russie), épouse Eugène de Ségur, officier français éminent et Pairs de France, en 1819. La chute de Napoléon en 1815 et les influences de part et d'autre des familles facilitèrent en grande partie ce mariage qui donna naissance à 7 enfants.

#3 Une vocation peut arriver sur le tard...

Celle que nous connaissons comme écrivaine aujourd'hui ne l'aura été que tard dans sa vie. En effet, il faut attendre 1856 pour voir apparaître sa 1^{ère} œuvre, *Nouveaux contes de Fées*, elle avait donc 57 ans. L'écriture fut motivée par le départ à l'étranger de ses petites-filles. Elle leur promet de leur écrire les histoires qu'elle leur contait jusque là et ainsi prolonger cette relation si chère à son cœur. Elle ne pensait sûrement pas que ces « heureuses inspirations », ces œuvres pour enfants, trouveraient un tel succès dans ce monde masculin du XIX^{ème} siècle.

#4 Elle prend part à la vie verfeilloise...

Elle quitte Paris en 1872 et vient s'installer à Verfeil afin de rejoindre les siens au domaine de Malaret où sa fille et son gendre vivent depuis la chute de l'Empire. Bien que sa situation financière se trouve amoindrie (elle a vendu son château des Nouettes en Normandie) et que sa santé soit fragile, elle est toujours amplement respectée par les verfeillois. D'ailleurs, elle sera très régulièrement invitée aux cérémonies et festivités. Elle sera même témoin de mariage comme le signale le registre paroissial de mariage de 1873.

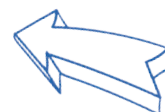
#5 On peut la trouver en format timbre-poste à Monaco !

La Comtesse de Ségur dans la principauté monégasque ? Et pourquoi pas ! Elle est représentée comme « femme de lettre » sur un timbre monégasque de 1999. Cette série commémorative fut créée pour le bicentenaire de sa naissance. Cette même série célébra aussi le bicentenaire de la naissance d'Honoré de Balzac... mais sa valeur était moins élevée : 4,50 F pour Honoré contre 5,20 F pour Sophie !



Pour en savoir plus :

Visites guidées du Sentier du Souvenir
Visites théâtralisées «Verfeil, un village modèle»
Le musée du Pays Verfeillois (06.82.60.66.00)





Tribune libre

Personne ne pourra se permettre de dire qu'il est simple et facile de pouvoir gérer une crise sanitaire de l'ampleur de celle que nous traversons. Nul n'en a l'expérience et le recul.

Mais quel désastre en terme communication gouvernementale! Impossible d'obtenir des informations claires, précises, fiables, ciblées et rapides. Une déclaration du Président de la République annonçant un confinement qui ne dit pas son nom avec une nouvelle fermeture inique quasi-immédiate des commerces « dits non essentiels » mais pas tous... autorisant tout de même l'ouverture des coiffeurs mais pas des esthéticiennes, des lieux de cultes mais pas des théâtres, cinémas et autres espaces culturels et que dire des restaurants, bars et salles de sports...

Les établissements scolaires qui étaient le dernier rempart et qui ne devaient fermer qu'en ultime recours, ont bien été clos. Les protocoles, consignes et directives sont d'une imprécision et d'une opacité extraordinaires. Ils sont donnés aux utilisateurs dans des délais si tardifs qu'ils pourraient empêcher leur mise en pratique si tous les concernés, Collectivités Territoriales, Agents, Enseignants, Parents, Commerçants, Employeurs, etc. n'étaient aussi réactifs, efficaces et inventifs. Vu de notre fenêtre, il semblerait qu'une fois la décision globale prise et annoncée par le Président ou les ministres, selon l'importance et le besoin d'intensité dramatique souhaitée, nous n'avons plus qu'à essayer de la mettre en pratique dans les meilleurs délais et avec nos propres moyens.

Nul ne conteste la gigantesque difficulté que représente la gestion de la crise mais au moins que les informations soient claires, précises et rapides et que soient évitées les multiples injonctions contradictoires. Pour illustrer ces propos, je ne prendrai qu'un seul exemple : Il s'agit d'un **confinement** mais **ouvert** pour lequel il nous est recommandé de profiter au maximum de l'extérieur. Nous ne sommes plus à un oxymore prêt !

Michel ORRIT pour la majorité municipale

Chers verfeillois,

Sans surprise, absence totale de débat en Conseil municipal le 16 mars malgré le point de l'ordre du jour « FINANCES PUBLIQUES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2021 ». Toute tentative de dialogue ou discussion se solde par une fin de non-recevoir. Manque de transparence et d'informations précises sur le montant et le contenu réel des études (2020 : 31 786 €, 2021 : 60 000 €), sur les frais pour documents d'urbanisme (16 000 € cumulés depuis 2020). Constat d'importants restes à réaliser sur les opérations d'investissements des exercices précédents (exemple 2020 : 652 115 €) dont le solde est reporté d'une année sur l'autre permettant d'obtenir une enveloppe d'investissement plus confortable. Le 13 avril, nous nous sommes abstenus sur le budget 2021 présenté par la majorité. Dans plusieurs domaines, les choix d'orientations budgétaires du groupe Vivre Verfeil auraient été différents. Notre vote a été favorable concernant la répartition des subventions aux associations ainsi que le maintien des taux d'imposition 2020. Cette stabilité du taux des taxes directes locales permet la compensation totale par l'Etat de la disparition progressive (jusqu'en 2023) de la taxe d'habitation et n'impacte pas les recettes de fonctionnement. Nous restons vigilants à vos intérêts et votre cadre de vie : en demandant le balisage des chemins de randonnée, la numérotation des rues (nécessaire à l'obtention de la fibre), des informations sur le lycée et gymnase de Gragnague (scolarisation de nos enfants), le suivi du projet d'autoroute, l'accompagnement des agriculteurs, la restauration de la croix, du monument aux morts et surtout un réel exercice de la démocratie dans les choix stratégiques et la méthode de gouvernance...

Vivre Verfeil (Rose-Marie Martinez Fuente, Jean-Christophe Lapasse, Isabelle Céré et Olivier Racaud)

Verfeil Energie Citoyenne

« Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité... » Telle est la définition du DOB qu'a lu Patrick Plicque, le maire, en préliminaire du Conseil municipal.

Mais la réalité a vite enterré cette belle introduction.

Sur la proposition d'une discussion ouverte d'un deuxième groupe scolaire route de Puylaurens ou pôle unique, ce sujet a été immédiatement écarté au prétexte que nous ne sommes plus en campagne électorale. Il est nécessaire et urgent pour cette majorité de mettre en place un travail constructif sur les enjeux d'une politique locale affirmée.

Après 2 ans d'effet d'annonce de la restauration du Fossé, les travaux de bétonisation ont enfin démarré (avec déjà un premier avenant) mais en oubliant l'aspect environnemental. Ainsi le talus surplombant le Fossé entretenu par le service municipal des espaces verts en accord avec leurs propriétaires, restera en l'état.

Avec plus de 900.000 € d'excédent, le budget 2021, orienté principalement autour du patrimoine, aurait mérité une volonté affichée autour du rapport au citoyen : la crise économique, sociale, le besoin de proximité sont là pour nous le rappeler. Pour ma part, je défendrai avec convictions durant ce mandat les projets structurés pour la construction d'une ville citoyenne, écologique et solidaire.

J'ai donc voté contre ce budget porté par la majorité municipale.

Hervé Dutko



VERFEIL

Les visites guidées du mercredi

2 Juin
30 Juin
4 Août
14h30

La cité cathare



Le sentier du souvenir



9 Juin
7 Juillet
11 Août
9h30

16 Juin
21 Juillet
18 Août
14h30

Le nom des rues



La visite famille



23 Juin
28 Juillet
25 Août
14h30

Information et inscription au 05.34.27.75.23 ou 06.76.62.21.78
Tarifs : 3€ par enfant et 5€ par adulte

Verfeil